

# Blagnac, questions d'histoire **57**

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2019



L'émouvant parcours  
d'Antonio Erenca

*p.1*



L'abattoir  
de Blagnac

*p.6*



*Le four à briques, seul vestige de la briqueterie « Darbas »*

La place  
des Arts *p.10*

La création des briqueteries  
et des tuileries à Blagnac  
au XIX<sup>e</sup> siècle *p.21*

Courrier  
des lecteurs *p.41*

1950 :  
la mairie  
et les jardins



2008 :  
la place des Arts



# la Place des Arts

par Suzanne Béret - mars 2019

En une quarantaine d'années depuis sa création, la place des Arts a changé plusieurs fois de visage. Très attractive et très fréquentée le samedi matin avec la présence du marché de plein vent, elle va l'être quotidiennement grâce au nouvel emplacement de l'entrée de l'Hôtel de Ville.

## LES ANNÉES 1980

### Des jardins privés au jardin public

Décidé en novembre 1977, lors de l'adoption du « plan de référence » dont il est une action « d'accompagnement », l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville réservée aux piétons, se termine en mai 1980. Avec cette réalisation et celle antérieure de l'Hôtel de Ville abritant les services administratifs, les conseillers municipaux veulent « renforcer le centre ancien dans son rôle de vrai Centre ville et améliorer le cadre de vie et l'environnement ». Dans le même esprit, le 23 septembre 1980, M. Jean Maga, adjoint chargé des Travaux d'infrastructure, propose, suivant en cela le vœu du maire Jacques Puig, que la nouvelle action d'accompagnement soit la réalisation « d'un jardin public » au cœur du centre ancien, derrière la mairie, en prolongement de la place de l'Hôtel de Ville déjà arborée.



Avant la place :  
début du XX<sup>e</sup>  
siècle  
(collection  
personnelle)

Le Conseil municipal approuve et décide d'acquérir les jardins privés de cette zone. D'une superficie totale de 7 412 mètres carrés, ils appartiennent à une douzaine de propriétaires de la rue Lavigne ou du boulevard Firmin Pons. Ces parcelles plus ou moins grandes, certaines allant jusqu'à la rue Sarrazinière, viennent d'être évaluées par le Service des Domaines. Pour la réalisation de ce projet, la commune peut exercer le droit de préemption au titre de la « Z.A.D. (zone d'aménagement différé)- Centre » créée par arrêté préfectoral du 26 décembre 1979.

Dans la même séance, les conseillers municipaux prennent connaissance du programme d'aménagement étudié par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération toulousaine sur la base duquel un concours sera lancé pour le choix du concepteur.

Vers 1980  
(collection  
BHM)



Le montant de l'opération s'élève à 1 390 000 francs auxquels il faut ajouter 900 000 francs pour les acquisitions de terrains. Cette dépense est en partie déjà inscrite au budget de 1980, le complément sera porté sur celui de 1981. Le financement total, outre la subvention demandée au Fonds d'Aménagement Urbain, sera assuré par un emprunt. Tous les présents donnent leur accord. Ils autorisent le maire à traiter avec les habitants concernés et à signer actes et documents se rapportant à ces acquisitions.

Sans trop attendre, M. Jacques Puig contacte les propriétaires, leur fait part de « l'utilité publique » du projet. La majorité d'entre eux accepte de vendre leur terrain à l'amiable moyennant la somme de 70 ou 80 francs le mètre carré selon l'estimation des Services des Domaines. Certains plus réticents « traînent » un peu pour répondre ou posent des conditions. L'un veut que son puits soit conservé dans le futur aménagement, d'autres demandent que la commune se charge « des travaux de clôture à la limite du terrain acquis par elle »... Tous seront entendus. Enfin, en septembre 1983, les négociations sont terminées, toutes les parcelles nécessaires au « jardin public du centre » appartiennent à la commune.

Entre temps, le 5 décembre 1980, le Fonds d'Aménagement Urbain accorde une subvention de 50% pour les acquisitions foncières et une seconde de 35% pour les travaux d'aménagement. Les conseillers municipaux s'engagent à financer le reste.

Le 18 juin 1981, Jean Maga fait part des aides à ses collègues du conseil et leur demande « de définir le programme des équipements et installations à réaliser ».

### **Un espace partagé**

Dans cette même séance, le projet d'aménagement de cet espace se précise. Les conseillers municipaux envisagent le tracé d'une allée piétonne bordant le jardin, l'emplacement de deux parkings et la construction de trois bâtiments. L'un aura un rez-de-chaussée sous forme d'une halle polyvalente susceptible d'accueillir principalement le marché et mais aussi de permettre le déroulement de séances d'éducation physique, de jeux divers pour les écoliers tout proches et d'animations pour tous. Dans l'autre à étage sera installée l'école de musique et enfin le dernier servira de W.C public.

La consultation entre les concepteurs aboutira au choix du maître d'œuvre chargé d'établir le projet définitif mis à la connaissance des riverains. Les conseillers

donnent leur accord à l'unanimité. Pourtant certains s'inquiètent de savoir si les commerçants approuvent la tenue du marché sous la halle. Monsieur le maire et Madame Barthès répondent que le marché « sera amorcé place Jean-Louis Puig et que cela devrait convenir ». D'autres posent la question de l'emplacement du marché pendant les travaux. Au Ramier ? Mais d'après Mme Barthès il y fait trop froid ; place Jean-Louis Puig ? Espace trop réduit. Le maire tranche : une partie se tiendra place Jean-Louis Puig et l'autre place de l'église.

D'autres projets sont déjà réalisés ou prévus : extension de l'école de danse, aménagement du square Saint-Exupère avec jardin et parking, transformation de l'ancienne gendarmerie en centre d'accueil et d'animation pour les personnes âgées, amélioration de l'habitat et des rues du centre ancien, réalisation d'un passage inférieur sous la CD2 et rue Ginestet, parking place Hérisson... et bien sûr le nouveau quartier du Ritouret, son parc urbain et son centre culturel.

C'est sans doute pour tout cela que le 12 décembre 1980, Monsieur Jacques Corbon, préfet de la Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées, remet à la Ville de Blagnac, déjà choisie comme « banlieue pilote » le « LAURIER d'OR » de l'environnement et du cadre de vie. « Ces deux récompenses, dira le maire Jacques Puig, sont pour nous un encouragement et non une fin, car elles doivent nous conduire à faire toujours plus d'efforts pour être encore dignes de les mériter ».

Le 8 septembre 1982, le maire présente le dossier d'avant-projet de la halle établi par le cabinet des architectes Almudever, Hermet et Lefebvre de Toulouse. La dépense prévisionnelle s'élève à 1 401 832 francs TTC. Le conseil municipal décide d'adresser une demande de subvention au ministère de l'Intérieur. En définitive, l'État finance la construction à hauteur de 30%, le Département à 30% également et l'emprunt communal à 40%.

Après un jugement d'expropriation visant M. Roques, la commune fait l'acquisition en novembre 1985 de la maison d'habitation et du terrain, 7 rue Bacquié-Fonade, toujours dans l'idée de l'aménagement de l'espace public du centre. Mais, surtout, le Maire et les conseillers veulent transformer le tout pour y installer « le musée de la vie locale et de la Résistance ». Cette « Maison de l'Histoire » n'ouvrira ses portes sur la place qu'en 1992.

Au printemps 1988, s'achève l'aménagement de l'îlot centre avec la halle couverte, le parking, les jardins, le bassin et la fontaine, tandis qu'une porte monumentale à l'entrée de l'allée piétonnière dont la construction a été décidée en septembre 1987 et approuvée par la Préfecture en janvier 1988, prend forme.

Située à la jonction de la place J.L. Puig et du jardin public, cette porte limite celui-



*Emplacement de la future porte (Photothèque municipale)*



*La halle et le marché (collec. Robert Espanol)*

ci et l’amorce tout en permettant de localiser l’entrée de l’école. Passage obligé, elle joue le rôle de transition entre le minéral de la place et le végétal du jardin public, « entre l’échelle urbaine de la place et l’échelle plus domestique du jardin, espace de détente et de promenade, entre le vu et le caché, entre le monument et l’intime », d’après le conseil municipal. Dessinée par les mêmes architectes que la halle, ses côtés formés d’un mur-voile en béton supportent la charpente métallique de la couverture. De la végétation à pousse rapide recouvre l’ensemble grâce à un grillage. L’entreprise Menon, rue du Paour à Blagnac, se charge du gros œuvre, deux autres installées à Seih et à Colomiers, de la partie métallique.

Par délibération du conseil municipal en date du 21 septembre 1988, « la place du marché prend le nom de place des Arts et la rue intérieure à l’espace public centre s’appelle désormais rue des Caouecs ».

« Le cœur du centre ancien, réhabilité harmonieusement, devient un lieu vivant et accueillant » selon l’opinion des conseillers.

*La halle et le parking (photothèque municipale)*





*Restes de la halle  
(photothèque  
municipale)*

## LES ANNÉES 2000

### La disparition de la halle

Les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2002, un incendie ravage la halle.

En octobre, la ville qui souhaite recueillir l'avis de la population sur les orientations à prendre concernant le réaménagement de la place des Arts, mène une enquête sous forme d'un questionnaire adressé aux Blagnacais. En février 2003, elle organise une réunion publique sur le sujet.

Les résultats de cette consultation se présentent ainsi : 50% des habitants favorables à un aménagement paysager ouvert ; 45% pour la reconstruction d'une halle sous une forme différente et 2% à l'identique. Le 25 mars, Monsieur Bidouilh, adjoint délégué à l'Aménagement et à l'Urbanisme, en informe l'assemblée.

Après l'avoir entendu, les conseillers municipaux décident « de réaliser un espace public inscrit dans l'aménagement global du Centre 2010, ouvert, aéré, inséré dans la ville, au volet paysager important et de conserver la diversité des fonctions de la place ». Une des plus demandées concerne le marché qui sera mis aux normes européennes (prises électriques et d'eau...). Dans la même séance, les élus prévoient « des toilettes et un local poubelle à proximité, un parking de 67 places plus trois pour les personnes handicapées devant le centre médical, un accès piétonnier protégé à la place de la mairie, un lien direct avec l'école et les conservatoires, une liaison facilitée vers les rues Lavigne, Bacquié-Fonade, Sarrazinière et les boulevards ». Ils désirent « favoriser la fonction promenade, détente et lieu de rencontre ». Suivant l'avis du plus grand nombre de Blagnacais, ils abandonnent « la reconstruction d'une halle » qui, à l'origine, voulait « renforcer l'idée d'un noyau villageois ».

Compte tenu du montant de l'indemnité versée par l'assurance, le coût total de l'opération s'élève à 382 397 euros HT.

Après consultations de plusieurs cabinets d'architectes, de l'examen des propositions de chacun, le 5 décembre 2003, le conseil municipal confie « la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'Architectes SÉQUENCES, 26 rue Magné à Toulouse, mandataire d'un groupement composé également de Julie Poiret (Architecte paysagiste) et Dumons (Bureau d'études) ».

En décembre 2004, le responsable de l'INRAP, Christian Salmon, procède à des fouilles. Des fragments de céramique et d'argile rubéfiée (sole d'un four) montrent, « comme l'avait prévu Daniel Bonzom », la présence d'un niveau antique avec des constructions.



*Vues de la place  
(photothèque  
municipale)*



### **Les travaux**

Le 6 décembre 2004, le conseil municipal juge préférable « de compléter l'aménagement de la place des Arts par la requalification de la place de la mairie pour assurer une cohérence d'ensemble ».

Le 5 octobre 2005, Madame Foli, adjointe déléguée au Patrimoine et aux Marchés Publics, constate que « l'appel d'offres en direction des entreprises du bâtiment s'est avéré infructueux et a entraîné le retard des travaux ». En ce qui concerne la place des Arts, ils devaient débiter au premier trimestre 2005, mais ne commencent que le 15 octobre pour une durée de 5 mois.

Pendant les travaux, les écoliers entrent par la rue Sarrazinière (et ce par sécurité jusqu'aux vacances d'été à cause de la place de l'Hôtel de Ville encore en chantier). L'accès aux équipements culturels se fait principalement par le porche des Affaires sociales, rue Bacquié-Fonade. Le marché s'installe au Ramier le long de l'allée centrale.

Enfin, le 3 avril 2006, la place des Arts est ouverte. Comme prévu en 2003, elle se compose de deux parties bien séparées : d'un côté le jardin et son vaste espace pour les piétons, de l'autre, la rue des Caouecs décalée en bordure des habitations pour

la circulation des voitures et le stationnement en zone bleue. Le square avec le bassin et ses jets d'eau désormais en son centre, est conservé ainsi que l'alignement des pins parasols auxquels s'ajoutent 25 poiriers à fleurs plantés récemment...

« Les entreprises ont rattrapé une partie du retard et réalisé des travaux d'excellente qualité » fait remarquer Madame Foli.

Avec un grand soulagement, le 8 avril 2006, les 80 marchands ambulants retrouvent leur emplacement sur la place des Arts « embellie, agrandie : de la rue Lavigne au Conservatoire, le regard ne rencontre que les arbres et les bâtisses bardées de bois qui abritent discrètement les toilettes et les poubelles ». Les clients ou simples passants la qualifient de « plus pratique avec ses larges allées, plus conviviale avec les voitures moins présentes ».

Cette place rénovée, plus agréable « valorise mieux le centre-ville et incite les piétons à la flânerie » selon les conseillers municipaux, eux aussi très satisfaits.

## LES ANNÉES 2010

### Un heureux enchaînement

Cette nouvelle décennie voit la mise en place du programme « Blagnac-Centre 2020 ». La restauration de l'église, notre seul vrai monument historique se termine en 2012 après plus de 15 ans de travaux, le cinéma REX modernisé s'ouvre sur la place des Arts, l'aide financière à la rénovation des façades de briques roses et de galets de Garonne, se poursuit ainsi que les travaux de voirie et l'élargissement des trottoirs pour faciliter et sécuriser les déplacements des piétons, sans oublier le réaménagement très réussi du parc du Ramier et ses nouvelles perspectives sur la Garonne...

À côté de toutes ces améliorations pour embellir le centre-ancien, favoriser son attractivité, renforcer son authenticité, en 2009, un événement va déclencher un « bouleversement ».

En effet, la Ville achète à l'Évêché une bande de terrain d'un hectare le long de la rue Félix-Debax appartenant au monastère pour y reconstruire le groupe scolaire Jean-Moulin avec les classes primaires et maternelles. L'espace libéré donne l'idée et l'opportunité aux élus de repenser entièrement la configuration des locaux vétustes de l'Hôtel de Ville.

### Projets et objectifs

Les locaux de l'ancienne école laissés vides permettront de regrouper certains services disséminés dans la ville. Avec l'extension de l'Hôtel de Ville place des Arts et son guichet d'accueil unique, les démarches administratives des Blagnacais seront simplifiées et, « point d'orgue » de ce remodelage, un parking souterrain de 150 emplacements sera créé sur la place des Arts pour faciliter le stationnement et l'accès aux commerces, restaurants, cinéma Rex...

Le conseil municipal approuve ces projets le 28 mars 2013, en avril 2014, il engage la procédure de consultation pour le choix des maîtres d'œuvre, le 2 avril 2015, il apporte des précisions sur la nature des travaux concernant d'une part la réhabilitation des bâtiments existants sur le site de l'ancienne école et d'autre part, la création du parking.

Le coût total prévisionnel s'élève à 17 000 000 euros.

Aujourd'hui comme en 1980, tout en tenant compte de l'évolution de la société (par exemple : l'omniprésence de la voiture et donc la nécessité du parking souterrain...), les élus poursuivent le même objectif : « améliorer le cadre de vie et rendre le centre ville le plus attractif possible ».

Les façades  
conservées  
(cliché Ph. Garcia)



### Démolition et reconstruction

Les travaux commencent en septembre 2016 par la démolition du gymnase Jean-Moulin.

Lorsqu'au début 2017, les bâtiments de l'aile de la mairie, rue Prosper-Ferradou (imprimerie, département de la Communication externe...) sont mis à bas, de nombreux Blagnacais ont craint que ceux de l'ancienne école ne subissent le même sort.

Déplacement  
des poiriers  
(photothèque  
municipale)

Aujourd'hui, ils sont rassurés. Des bureaux tout neufs bordent la rue tandis qu'une partie des salles de classe et les façades datant de la fin des années 1930 sont préservées et valorisées par l'architecte Danièle Damon. Désormais entièrement vitré, le préau bâti en 1970 échappe aussi à la démolition, dans l'ancienne cour de

récréation qui le précède plus de cris d'enfants mais, par souci écologique, des arbres bientôt prêts à donner leur ombre. À ses côtés, la salle des fêtes et des cérémonies remplace le gymnase.

Ces bâtiments et la « maison de charme » du XIX<sup>e</sup> siècle en bordure de la place des Arts, acquise en 2016, judicieusement conservés, offrent une intéressante palette architecturale et enrichissent le patrimoine de la ville.

Le creusement du parking de 147 emplacements dont quatre pour les personnes handicapées, oblige de faire place nette. À la fin de l'été 2016, le marché paysan déménage au Ramier. Début 2017, l'édifice annexe des Conservatoires de danse et de musique,

face au cinéma Rex, est détruit. À la fin du printemps, une bonne dizaine de poiriers à fleurs rejoint le Ramier avec mille précautions.

Par contre, les pins parasols disparaissent : ils n'auraient pas supporté la transplantation.

### AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Conçu par l'Agence d'architecture Triptype, ce parking à un niveau dont l'entrée et la sortie se feront par la rue Lavigne pour les voitures, sur la place par escalier ou ascenseur pour les piétons, est déjà doté de puits de jour arborés (chêne des





marais, tulipier...)

Outre ces arbres et ceux de l'ancienne cour entourés de pelouse, des touches de verdure borderont la place des Arts, le jardin de la maison récemment achetée et ses plantations seront conservés, des jardinières avec des fleurs et des arbustes suivront le tracé de la rue des Caouecs.

À la mi-mars 2019, les travaux se poursuivent, en particulier sur les deux places : Jean-Louis-Puig (notamment, l'entourage des tilleuls sera plus visible et moins accidentogène...) et des Arts. Mais, d'ores et déjà, en curieux ou en « clients », les Blagnacais fréquentent le hall de l'Hôtel de Ville vaste et lumineux, se servent de la borne tactile, apprécient la commodité de l'unique point d'accueil où l'hôtesse soit répond à la question posée, soit dirige vers le service compétent. L'exposition permanente et interactive, peu connue encore, entraîne le visiteur à la découverte du patrimoine de Blagnac et de son Histoire depuis la préhistoire. Des bornes escamotables installées à l'extrémité de la rue des Caouecs, interdiront l'entrée des véhicules sur la place des Arts. Seuls les riverains auront un droit d'accès ainsi que les marchands ambulants, le samedi matin pour le marché, cher au cœur des Blagnacais.

Dès lors, débarrassée des voitures, entièrement réservée aux cycles et surtout aux piétons qui déambuleront tranquillement et qui iront, selon leur envie ou besoin,

*Mars 2019 :  
les places en  
travaux  
(cliché  
Philippe Garcia)*

vers le guichet-mairie, la salle des cérémonies, la MJC des Arts, le cinéma Rex ou l'Espace Germaine-Chaumel, la place des Arts, devenue esplanade, toujours lieu de vie et de rencontre, va jouer le rôle de « Grand-Place » centrale de la Ville.

## SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac  
Série D : 1D34 à 1D40  
Série W : 1W205 ; 616W106 ; 1W230
- Photocopies de délibérations du Conseil municipal sur le sujet de 2002 à 2016 fournies par les archivistes que je remercie
- Forum Blagnac Magazine d'information municipale de 1982 à février 2018
- La Dépêche du midi, de février 2017 à mars 2019
- ÉCHÉ (Guy), Blagnac, Ville et Village Toulouse, Éché 1985
- Revue Blagnac, Questions d'Histoire n° 12 (novembre 1996) et n° 53 (mai 2017)

Je remercie infiniment Monsieur Christian Bergon, adjoint au maire délégué à l'Aménagement et aux Travaux, pour tous les renseignements qu'il m'a donnés.

En août 1996 (revue Blagnac, Questions d'Histoire n° 12), à la fin de l'article consacré aux mairies blagnacaises depuis 1790, nous avons fait remarquer que chacune d'elles « de style différent a été à l'échelle du Blagnac de son époque » et nous posions la question : « Est-ce que leur histoire va s'arrêter à cet Hôtel de Ville ? L'avenir nous le dira... »

Il a fallu vingt-trois ans pour avoir la réponse. Mais l'Hôtel de Ville de 2019 ne dément pas notre remarque. Par son étendue (sa surface englobe la place Jean-Louis Puig, une partie le long des rues Prosper-Ferradou et Sarrazinière et la place des Arts) et sa modernité, il s'adapte parfaitement, comme ses prédécesseurs, à l'actuelle population blagnacaise et à ses besoins.



Première mairie 1790 : 1 197 habitants



Mairie-école 1865 : 1 720 habitants



Mairie 1970 : 11 862 habitants



Hôtel de Ville 1990 : 17 209 habitants

Extension de l'Hôtel de Ville 2019 : 25 000 habitants